artes
Formation Professionnelle

Fiche descriptive générique

Juridique

Intégrer et comprendre les droits (droit d'auteur, droit voisins et droit à l'image) dans les projets créatifs

Version au 18/02/2025

En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

La diffusion d'images (d'œuvres ou de personnes) n'est pas sans conséquences au regard du droit d'auteur et du droit à l'image. Gage de sécurité, de crédibilité et de pérennité des projets, la bonne compréhension des fondamentaux du droit de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur et droits voisins) et du droit à l'image, permettra aux créateurs de contenus d'intégrer les exigences légales dans leurs métiers

PUBLIC CONCERNÉ

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation a pour but d'appréhender de façon pragmatique les fondamentaux du droit de la propriété littéraire et artistique et du doit à l'image, ainsi que les points de vigilance à connaître au moment de négocier ses contrats.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de :

- Comprendre les principes et les enjeux de son contrat avant de s'engager
- Identifier et anticiper les risques juridiques liés à l'exploitation de ses créations par des partenaires économiques
- Négocier son contrat pour éviter les contentieux

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucun niveau de connaissance ou de qualification spécifique. Elle est accessible aux personnes débutant leur parcours professionnel.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

CONTENU

Les bases des droits de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur et droits voisins) :

- l'œuvre de l'esprit
- les titulaires du droit d'auteur (focus sur le droit d'auteur des agents publics)
- les prérogatives du droit d'auteur : droit moral et droits patrimoniaux
- les limitations à la protection par le droit d'auteur (le domaine public, les principales exceptions légales).
- les principes généraux des droits voisins
- les risques encourus : la contrefaçon

Le transfert des droits de la propriété littéraire et artistique :

- la gestion collective
- les licences libres
- la cession de droits
- Focus : contrat de cession de droits, contrat de location/prêt d'œuvres, contrat d'exposition

Les bases du droit à l'image

- Les principes et les exceptions en matière de droit à l'image
- Le droit à l'image des personnes
- Le droit à l'image sur les biens
- Les risques en cas d'atteinte au droit à l'image
- Les questions essentielles à se poser avant d'utiliser une image
- L'autorisation tacite et l'autorisation écrite

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

RABOUILLE Sandrine

consultante juridique et formatrice spécialisée en droit de la propriété intellectuelle

La direction pédagogique est assurée par .

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).
La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.Exemples d'atelier :

- Produire une note préparatoire et méthodologique sur la gestion des droits de la propriété littéraire et artistique, que l'on pourra intégrer dans la stratégie de communication des structures culturelles.
- Relecture et analyse de quelques contrats (en priorité : contrat de cession de droits, contrat de location/prêt d'œuvres, contrat d'exposition). L'objectif n'étant pas de rédiger de nouveaux contrats, mais d'identifier les points de droit de la propriété littéraire et artistique à traiter lors de la négociation des contrats.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet).
Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.
Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.
Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.
Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.
Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.
Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.
Durée : 2 jours (14 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)
Tarif public : **1 320 €** par participant (net de taxes)

Tarif spécifique destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 10 000 habitants :
925 € par participant (net de taxes)

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de % *(taux de répondants 0 % à la date du 18/02/2025)*

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

artes

Formation Professionnelle

www.artes-formations.fr
bonjour@artes-formations.fr

Tél : 02 40 20 35 35

16 rue Fouré
44000 NANTES

Déclaration d'activité de formation numéro 52 44 04 700 44 enregistrée auprès du préfet de la Région des Pays de la Loire
ARTES Formations SARL au capital social de 30 000 € - SIRET : 483 355 905 00058 - Code APE : 8559A